

L'évaluation d'une entreprise

Description

L'évaluation d'une entreprise permet de déterminer sa valeur, indépendamment de la structure de financement du gérant. C'est une analyse financière à la fois complexe et délicate, compte tenu des nombreux éléments qu'il faut prendre en compte lors de sa réalisation. Elle s'effectue surtout lors de la [cession d'entreprise](#). Souvent, l'exercice est associé à de rudes négociations entre le cédant et l'acheteur.

Diverses techniques d'évaluation peuvent être appliquées en fonction du profil de l'entreprise. Chaque méthode présente aussi bien des avantages que des inconvénients. Il convient de se faire accompagner par un professionnel dans le domaine pour mener à bien le processus.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Pourquoi faire une évaluation d'entreprise ?

L'évaluation d'entreprise consiste généralement à estimer la valeur dans un marché libre. Elle **permet surtout d'anticiper une opération financière**. En effet, elle est souvent réalisée dans le cadre de :

- L'ouverture de capital à des investisseurs ;
- La transmission d'une [société](#).

Le processus n'a **pas les mêmes objectifs selon l'opération envisagée**. En cas de [reprise d'entreprise](#), elle sert surtout de base pour la négociation des termes de rachat avec le vendeur. Dans le cadre de la transmission, l'évaluation financière permet de réduire la marge de négociation de l'acquéreur.

Lorsqu'elle est réalisée **dans le cadre d'une levée de fonds**, elle constitue un élément clé de la négociation. En cas de création de [holding](#), elle est par ailleurs demandée par le commissaire aux apports.

Et **dans une succession**, la valorisation vise à ne léser aucun des ayants droit. Elle permettra de :

- Transmettre l'entreprise aux enfants ;

- Estimer les biens du défunt ;
- Traiter les ayants droit de la même manière.

Dans le cadre de la **vente d'un fonds de commerce**, il est nécessaire également d'avoir une fourchette de valorisation avant de :

- Confier l'affaire à un professionnel de la transmission ;
- Négocier avec le repreneur.

Il convient de savoir qu'un **départ à la retraite** peut nécessiter aussi l'évaluation d'entreprise, qui dure 18 mois en moyenne. Même chose en cas de divorce. La valorisation des biens professionnels donne la possibilité de réaliser l'inventaire des biens communs à partager.

Quelles sont les différentes méthodes d'évaluation ?

Dans le cadre de la démarche, l'évaluateur a le choix entre diverses méthodes d'évaluation. Les approches **comportent chacune plusieurs variantes**. Il convient de savoir choisir celle qui convient le mieux à l'entreprise.

Méthode d'évaluation patrimoniale

La méthode d'évaluation patrimoniale **visent surtout à évaluer les actifs et à en soustraire la valeur des dettes** de l'entreprise afin d'obtenir la situation nette. Il est rare qu'elle conduise à une valeur économique juste.

Cette méthode est surtout utile pour **estimer la valeur de liquidation** ou de remplacement de l'entreprise. Elle permet de connaître combien le projet d'arrêter l'activité et de vendre les éléments de l'actif au détail pourrait rapporter.

Il s'agit d'une **méthode bilancielle** qui repose sur la photographie à un instant donné :

- Des dettes professionnelles ;
- Du patrimoine de l'entreprise.

L'approche permet d'**évaluer séparément chaque élément du passif et de l'actif** du bilan. Elle est surtout adaptée à une structure bilancielle importante (holding financière, [SCI](#), etc.), mais elle ne convient pas aux start-ups et sociétés de services. Elle présente l'avantage d'être simple à appliquer. Par ailleurs, c'est une méthode statique qui n'intègre pas les éléments du compte de résultat, et ainsi la rentabilité de l'entreprise.

Méthode d'évaluation comparative

Comme l'indique son nom, cette méthode d'évaluation consiste à comparer l'entreprise avec d'autres qui présentent un profil proche de cette dernière et dont on connaît déjà la valeur de transaction. Il s'agit plus ou moins du **reflet du résultat des autres approches**.

Méthode d'évaluation de la rentabilité

Cette approche permet surtout d'évaluer la capacité future de l'entreprise à réaliser des bénéfices et d'en déduire sa valeur. Dans le cadre de l'opération, il est essentiel de **prendre en compte le risque de non-réalisation de profits**.

La méthode d'évaluation de la rentabilité **peut être utilisée aussi bien par le cédant que par le repreneur**. En l'appliquant, ce dernier aura tout simplement à se baser sur la rentabilité future espérée.

Méthode d'évaluation par les flux de trésorerie prévisionnels

Appelée aussi méthode DCF ou *discounted cash-flow*, elle vise également à estimer la valeur indépendamment de la structure de financement. Elle consiste à considérer que l'entreprise vaut sur le moment présent tous **les revenus que son activité génèrera à l'avenir**.

En se basant sur un [business plan](#), l'évaluateur pourra **définir les flux de trésorerie prévisionnels sur une période de 5 à 7 ans**. Ensuite, il faudra qu'il les actualise, en déterminant au préalable le CMPC ou coût moyen pondéré du capital. Il s'agit du taux de rendement que les investisseurs potentiels exigent. Une fois cela fait, il devra définir une valeur terminale afin de matérialiser la pérennité de l'activité sur le long terme.

Cette méthode d'évaluation d'entreprise **présente un certain nombre d'avantages**. En effet, il est facile d'accéder aux données utiles au calcul des flux de trésorerie. De

plus, elle permet de réaliser de nombreux scénarios en variant les hypothèses retenues, ce qui rend l'analyse financière plus flexible.

Par ailleurs, le DCF apporte également son petit lot d'inconvénients. Les valeurs et taux de croissance utilisés pour établir les informations prévisionnelles **risquent de ne pas refléter la réalité de l'entreprise**, ce qui rend l'évaluation hasardeuse ou moins pertinente. De plus, la méthode n'est pas applicable à toutes les entreprises, surtout celles en difficulté, sinon leur valorisation sera négative.

Méthode d'évaluation immatérielle

Lors de l'évaluation d'entreprise, **il est tout aussi possible de mettre en avant le capital immatériel** comme :

- La clientèle fidèle ;
- Le personnel enthousiaste ;
- Le fonds de commerce bien aménagé.

Il convient de savoir que le [capital immatériel](#) impacte de manière considérable l'activité économique mondiale. Dans les organisations, c'est le **premier levier de la création de valeur**. Il s'agit de tout ce qui n'est ni matériel ni financier.

Il est rare que la valeur d'une société soit égale à sa valeur comptable. Le capital humain compte parmi les **trois principales catégories du capital immatériel**. Dans la liste figure également le capital :

- Relationnel externe ;
- Structurel interne.

Bon à savoir : la majorité de la valeur d'une entreprise repose sur ses actifs immatériels.

Il convient de préciser également que **les actifs immatériels peuvent être classés en différentes catégories**, à savoir le capital :

- Client ;
- Humain ;
- Partenaire ;
- Savoir ;
- Notoriété ;
- Organisationnel ;
- D'information ;

- Écologique et sociétale ;
- Actionnaires.

Le capital immatériel participe aux opérations qui génèrent de la rentabilité, mais dont la valeur n'est pas indiquée au bilan. Il **représente ainsi la richesse cachée** de la structure. Celle-ci est alors basée entre autres sur :

- L'environnement ;
- La marque ;
- Les systèmes d'information ;
- L'organisation structurale et générale.

La **valorisation du capital immatériel** donne la possibilité de :

- Contrôler la qualité des actifs immatériels ;
- Donner plus de transparence aux ressources ;
- Anticiper et estimer l'impact des stratégies et des plans d'action et des stratégies.

En conséquence, l'évaluation du capital immatériel repose ainsi sur une étude détaillée des actifs stratégiques. Elle permet d'**estimer tout ce qui ne figure pas au bilan, mais qui génère pourtant de la valeur**.

La **cartographie du capital immatériel** fait partie des différentes étapes de la valorisation de ce dernier. À l'aide de cette démarche, il est possible de définir les spécificités de chaque composante, ce qui facilite l'évaluation.

L'**analyse dynamique** compte également parmi les principales étapes de la valorisation du capital immatériel. Cette étape consiste à rechercher les indicateurs :

- Témoignant avec perfection la capacité de développement de l'entreprise ;
- Permettant d'estimer les interactions entre les diverses composantes.

Dans la liste figure également la **valorisation qualitative du capital immatériel**, cette dernière ne pouvant pas être valorisée d'une manière quantitative. De plus, il est possible de l'établir uniquement après une évaluation financière, qui prend en compte :

- Le contexte ;
- Les atouts de l'entreprise.

Quelle méthode choisir ?

Le choix doit s'effectuer surtout **selon les spécificités et la taille de l'entreprise**. Il

peut dépendre également de la vision de cette dernière. Il faut aussi que la méthode choisie soit adaptée aux objectifs à atteindre. Chacune des méthodes dispose de ses propres avantages et inconvénients, il est donc important de bien les étudier pour déterminer lesquelles seront les plus adaptées à votre entreprise.

La solution généralement adoptée par les entrepreneurs est de **sélectionner plusieurs des méthodes précédemment citées** pour évaluer l'entreprise puis de combiner les résultats obtenus afin de mettre en avant les points les plus importants.

Cette combinaison de résultats permet de **se focaliser sur les éléments que les investisseurs seront amenés à comparer** lors de leurs recherches préalables à l'acquisition. En effet, certains points particuliers retiennent leur attention, et mener une évaluation comparative pourra les amener à choisir votre entreprise plutôt qu'une autre au moment d'investir.

Qui peut faire l'évaluation d'une entreprise ?

L'idéal serait de confier l'évaluation à un professionnel compétent, expérimenté, et surtout neutre, par rapport au cédant et au repreneur. Comme cité précédemment, les méthodes utilisées sont très variées et se fondent sur diverses visions. Dans tous les cas, il est essentiel qu'elles soient manipulées avec précaution.

À noter : la valeur de l'entreprise est liée aussi à la personnalité de l'entrepreneur et à son équipe.

Pour évaluer une entreprise, **le repreneur peut trouver de l'aide auprès des réseaux d'accompagnement et de formation**, tels que :

- Les chambres de métiers et de l'artisanat ;
- Les chambres de commerce et d'industrie ;
- Les membres du CNCFA ;
- L'association des cédants et repreneurs d'affaires ;

Mais **il peut s'orienter également vers un conseil spécialisé**, en se rapprochant d'un :

- Agent immobilier ;
- Notaire.

Il peut même se tourner vers un expert de la branche d'activité comme un :

- Fournisseur (meunier, brasseur, etc.) ;
- Syndicat professionnel.

Parfois, le **banquier du repreneur** peut accéder à des bases de données qui lui permettront d'apprécier le risque d'un financement. Sur Internet, des services d'évaluation d'entreprise existent même. La qualité de leur travail dépendra surtout de celle de leurs informations de départ. Il convient de souligner que l'expert-comptable est en mesure de se charger de l'évaluation également dans un contexte à dominante fiscale ou juridique (parité de fusion par exemple).

Quels sont les critères pour évaluer une entreprise ?

Divers acteurs interviennent généralement dans la vente d'une entreprise. Outre les acheteurs et les vendeurs, des spécialistes de la finance se forgent leur propre opinion sur la valeur. En effet, ils ne disposent pas tous des mêmes données au sujet du projet de transfert. **Ils définissent alors leurs propres critères**, qui peuvent par exemple être :

- Le financement ;
- L'investissement ;
- La croissance interne.

Ils peuvent obtenir ainsi des valeurs différentes pour une même cession d'entreprise. D'ailleurs, les méthodes utilisées ne sont pas non plus forcément les mêmes. Mais soulignons que **la valeur retenue ne représente pas exclusivement le coût de l'entreprise**. Les éléments influençant ce dernier sont :

- L'urgence de la vente ;
- La rareté de l'offre ;
- Le nombre d'acheteurs intéressés par l'opération.

FAQ

L'évaluation d'entreprise, c'est quoi exactement ?

C'est un exercice qui consiste à proposer une fourchette de valeurs aux actifs. Il convient de préciser qu'il n'a pas pour objectif de proposer un prix, mais d'estimer la

valeur de l'entreprise. L'opération s'effectue surtout avant toute négociation avec un repreneur ou des investisseurs potentiels. Mais elle peut être réalisée aussi dans le cadre d'une introduction en bourse.

Qui se charge d'évaluer une entreprise ?

Le cédant et le repreneur peuvent recourir au service d'un professionnel neutre pour se charger de l'évaluation de l'entreprise. Ils ont le choix entre un notaire, un expert dans la branche d'activité ou encore un agent immobilier. Mais les dirigeants de PME ou de TPE font surtout appel à l'expert-comptable pour accomplir le travail.

Quand doit-on procéder à l'évaluation d'entreprise ?

Dans la majorité des cas, les dirigeants procèdent à l'évaluation d'entreprise lorsqu'ils projettent de réaliser une opération particulière comme :

- La vente de l'affaire ;
- Un partenariat ;
- L'introduction d'un nouvel actionnaire dans l'entreprise ;
- Le transfert d'une entreprise familiale.

Mais le propriétaire d'une entreprise peut tout aussi bien la faire évaluer pour établir un bilan personnel.